



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



- Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais
- inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

# Présentation du catalogue de la résidence d'artiste

sur la Valeur Universelle et Exceptionnelle du  
Bassin minier Patrimoine mondial

Mercredi 5 avril à 17h30  
Communiqué de presse

*Le mercredi 5 avril à 17h30, à la Médiathèque-Estaminet de Grenay, aura lieu la distribution du catalogue de la résidence mission de Jean-Michel André, artiste photographe. A cette occasion, sera diffusé le film sur le lâcher de ballons, événement qui avait clôturé la résidence. 400 élèves des 3 communes de Bully, Grenay et Mazingarbe en juin 2016 avaient envoyé un message au monde.*

Avec l'appui du Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Jean Michel André, artiste-photographe, a mené de nombreux projets, de novembre 2015 à mars 2016, avec les habitants et les établissements scolaires des 3 communes, qui ont permis de redécouvrir ce patrimoine minier désormais Patrimoine mondial. **Les partenaires ont souhaité, dans le prolongement de cette résidence, réaliser un catalogue qui retrace en photos cette belle aventure** et invitent les habitants et les établissements scolaires qui ont participé à venir découvrir cet ouvrage qui leur sera distribué.

Les habitants du Bassin minier, et les jeunes en particulier, portent généralement un regard déprécié ou indifférent sur le patrimoine minier. Comment éveiller la curiosité des habitants, des jeunes publics et des visiteurs sur cette inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco ? Comment partager les valeurs que véhicule cette inscription ? Ces questions ont été au cœur de la résidence d'artiste sur la partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial qui concerne les communes de Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe. Sur proposition de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la résidence-mission s'est inscrite dans une démarche d'expérimentation afin de construire d'autres formes de sensibilisation autour des valeurs de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial.

Le 30 juin 2012, le Bassin minier Nord-Pas de Calais a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La communauté internationale a reconnu, à travers cette inscription, la valeur universelle exceptionnelle de son patrimoine et de ses paysages, ainsi que sa place exceptionnelle dans l'histoire sociale du monde de la mine. La Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, en partenariat avec les services de l'Etat, assure la coordination et le suivi de la gestion de cette inscription. A ce titre, sa responsabilité consiste notamment à animer l'ensemble des acteurs pour expérimenter et développer la médiation culturelle et patrimoniale de l'inscription à destination des habitants, des visiteurs et des jeunes publics.

## Infos pratiques :

Retrouvez l'ensemble des projets réalisés sur :  
[#bmvue](http://www.bmvue.wordpress.com)

Site internet de l'artiste photographe, Jean-Michel André :  
[www.jm-andre.com](http://www.jm-andre.com)

Site internet du Bassin minier Patrimoine mondial :  
[www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org)

## Contact

Virginie Lapierre  
Responsable communication  
Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais  
[vlapierre@missionbassinminier.org](mailto:vlapierre@missionbassinminier.org)  
Tél. +33 (0)3 21 08 86 52  
+33 (0)6 61 82 21 95

